

Riccardo Brizzi, *L'uomo dello schermo. De Gaulle e i media*, Bologna, Il Mulino, 2010.

Roberto Colozza

Riccardo Brizzi est un chercheur de 34 ans déjà familier d'histoire de la France, et spécialiste notamment de Charles de Gaulle et de Pierre Mendès France¹. Cet ouvrage est l'adaptation de sa thèse de doctorat, soutenue en 2007 à l'université de Bologne sous la direction du professeur Paolo Pombeni, dont un premier extrait avait été publié en 2008². Le livre de Riccardo Brizzi s'appuie sur une ample gamme de sources allant des archives écrites et audiovisuelles jusqu'aux témoignages oraux, en passant par les articles de presse, les sondages et les caricatures politiques. Il en résulte une fresque vive et détaillée, portée par une écriture plutôt brillante qui accompagne agréablement le lecteur le long des 350 pages dont se compose cette monographie. Le texte est enrichi par plusieurs graphiques et schémas qui aident à mieux saisir la grande masse d'informations recueillies par l'auteur : du tirage des journaux, à l'emploi des mots clefs dans les discours officiels, aux résultats électoraux, etc.

Ce travail s'insère dans un sillon d'études déjà creusé portant sur le rapport étroit entre de Gaulle et les médias, notamment la télévision, et sur la personnalisation de la politique sous la V^e République³ ; il innove en s'attachant surtout à décrire la relation entre l'emploi des moyens de communication de masse et la construction du charisme individuel du chef politique, et ce à travers une analyse qui part de De Gaulle et s'élargit à son entourage et au réseau de ses collaborateurs. En particulier, l'auteur a pu exploiter le fonds d'archives de Michel Debré déposé au Centre d'histoire de Sciences Po et accessible aux lecteurs depuis quelques années. Cela lui a permis d'approfondir l'analyse du rôle joué par Michel Debré dans la construction de la télécratie gaulliste. Bien qu'il n'aimât pas la télévision et qu'il ne fût pas capable d'y adapter son style communicatif, Michel Debré fut le « gardien implacable de l'orthodoxie gaulliste » (p. 145) en matière de monopole étatique de la télévision, ainsi que de la radio. Son attention obsessionnelle au respect de l'étiquette institutionnelle et de la compatibilité de l'information télévisée avec les intérêts de l'État républicain se traduisait en un contrôle strict, quasi oppressif et parfois

¹ Riccardo Brizzi, *Storia politica della Francia repubblicana (1871-2011)*, Firenze, Le Monnier, 2011 ; Id., Michele Marchi, *Charles de Gaulle*, Bologna, Il Mulino, 2008 ; Id., *Il governo Mendès France*, Bologna, CLUEB, 2010.

² Riccardo Brizzi, « Alle origini della 'telecrazia'. L'evoluzione della comunicazione politica in Francia durante la Quarta Repubblica », dans *Comunicazione politica*, n° 1, 2008, p. 11-28.

³ À titre d'exemples, on peut citer en langue française : Aude Vassallo, *La télévision sous de Gaulle. Le contrôle gouvernemental de l'information (1958-1969)*, Bruxelles, De Boeck, 2005 ; Alain Plantey (dir.), *De Gaulle et les médias*, actes du colloque organisé par l'Institut Charles de Gaulle en novembre 1992, Paris, Plon, 1994 ; *De Gaulle et l'usage des médias*, numéro monographique d'*Espoir. Revue de l'Institut Charles de Gaulle*, n° 66, 1989 ; en langue anglaise, voir Jean K. Chalaby, *The De Gaulle Presidency and the Media. Statism and Public Communication*, London, Palgrave, 2002.

menaçant, à l'égard des fonctionnaires et des journalistes qui étaient responsables des transmissions ayant trait à l'actualité française ou internationale.

Par ailleurs, l'attitude de Michel Debré n'était que la conséquence logique d'une conception centraliste des médias que la V^e République avait hérité de la IV^e République et dont de Gaulle même avait dû subir les effets. En 1947, le gouvernement Ramadier introduisait une norme qui empêchait de Gaulle, futur fondateur du RPF, ainsi qu'aux autres leaders de parti de parler à la radio. Cette mesure était censée protéger la Troisième Force et les institutions de la nouvelle République des risques d'une libéralisation médiatique. Une fois revenu au pouvoir, de Gaulle s'inscrit dans la continuité de cette conception des médias, étant donné le besoin qu'il avait de sceller son statut de sauveur national en imposant son image et son credo aux Français. Après une phase brève d'adaptation stylistique au nouveau vecteur technologique – la télévision s'épanouissant lentement mais inexorablement dans les foyers français – de Gaulle devint un maître reconnu du petit écran, d'où il parlait à la Nation à travers ses allocutions. Les conférences de presse, rigidement encadrées dans un protocole rituel qui ne laissait guère de marge à la fantaisie des journalistes, complétaient l'agenda des rendez-vous avec les citoyens-spectateurs. Du point de vue normatif, le statut de la Radio-télévision française (RTF), approuvé en février 1959, subordonnait l'agence de radiotélévision au ministère de l'Information, sans modifier en substance sa dépendance du pouvoir exécutif. La création de l'Office de radio-télévision française (ORTF) en 1964 nuançait au moins formellement cet état de choses, mais la *praxis* gestionnaire du nouvel organisme demeurait largement dépendante des exigences du gouvernement et, indirectement, du chef de l'État.

De Gaulle sacrifia sa sobriété militaire sur l'autel de l'efficacité communicative : il se soumettait au maquillage avant les enregistrements de ses allocutions et suivit pendant quelques temps des cours de diction et de lecture pour mieux interpréter les textes qu'il allait prononcer. Certaines de ses apparitions télévisées ont mis l'accent sur les événements dramatiques de la guerre d'Algérie, comme ce fut le cas pour celles du 29 janvier 1960 et du 23 avril 1961. Après la signature des accords d'Évian et la fin des hostilités, de Gaulle perdait rapidement sa fonction de *deus ex machina* pour descendre au niveau de l'affrontement d'idées. Son utilisation massive de la télévision n'apparaissait plus comme une nécessité due à l'urgence politico-institutionnelle mais bien comme un instrument pour la construction d'un consensus charismatique dépassant les canaux parlementaires et partisans. En vue du référendum qui devait introduire l'élection directe du chef de l'État en 1962, l'hégémonie télévisée de De Gaulle fit l'objet d'accusations lourdes, non circonscrites aux seuls milieux de ses opposants. L'adoption de la motion de censure contre le gouvernement de Georges Pompidou le 5 octobre 1962 fut le résultat de ce climat tendu où, à l'hostilité répandue à l'égard de la réforme constitutionnelle se mêlait une inquiétude croissante vis-à-vis de l'emploi monopoliste de la télévision nationale.

La victoire référendaire de De Gaulle en octobre 1962 et le triomphe de l'UNR aux élections générales de novembre ouvraient la voie à une personnalisation poussée du pouvoir politique. Le mot « télécratie » entraîna désormais dans le langage de la presse ainsi que des revues d'opinion, pour ensuite devenir un thème de la recherche sociologique. À ce propos, l'enquête de René Rémond et de Claude Neuschwander publiée en juin 1963 démontrait le manque de corrélation entre la diffusion des appareils de télévision et le taux de soutien pour de Gaulle à l'occasion du référendum d'octobre 1962. Ce résultat inattendu est confirmé par la recherche analogue

accomplie par Riccardo Brizzi sur les élections présidentielles de 1965 (p. 282-290). Si ces travaux empiriques semblent délégitimer la formule de « télécratie », ou au moins démentir son application acritique, il n'en reste pas moins que la télévision était désormais un véhicule incontournable du débat, et du succès politique/s dans la France contemporaine. La victoire gaulliste de 1965 en est la preuve. S'étant placé initialement au dessus de la mêlée, de Gaulle subit la concurrence de ses adversaires, qui se familiarisaient à leur tour avec le style de la scène télévisée. Contraint à un ballottage – humiliant pour lui – avec François Mitterrand, de Gaulle décida finalement d'accepter son rôle inédit de candidat « normal » et d'apparaître plusieurs fois à la télévision pour des interviews et des allocutions pendant les jours précédant le deuxième tour électoral. Par la suite, Mai 68 remet en question les bases de l'hégémonie médiatique gaulliste, en favorisant l'affirmation de Pompidou et le retour de la radio comme moyen d'information et de construction du charisme. De Gaulle même choisit ce moyen de communication pour rétablir son autorité sur le pays et sur son Premier ministre de par le discours du 30 mai 1968, qui fut aussi son dernier exploit oratoire.

En conclusion, l'ouvrage de Brizzi entre de droit dans la bibliographie de référence concernant le rapport entre de Gaulle, sa conception du pouvoir et la fonction de la télévision dans l'édification de la démocratie de masse contemporaine. Néanmoins, le livre est peut-être moins efficace dans la mesure où il ne respecte que partiellement la lettre de son sous-titre : « De Gaulle et les médias ». Sauf le troisième chapitre, consacré à de Gaulle et la presse, et quelques notations le long du texte, le rôle des autres médias – journaux et radio – est négligé dans cette étude. Une objection analogue pourrait être avancée pour les deux premiers chapitres qui constituent une longue introduction sur l'histoire des médias entre la fin de la guerre et le retour de Gaulle au pouvoir : une mise au point utile pour saisir le contexte, mais peu cohérente avec le sujet de la monographie. Ces remarques n'entravent en rien le jugement clairement positif sur un travail bien écrit et très bien documenté. C'est surtout en raison de ces qualités que le livre a été accepté pour paraître en édition française dans le catalogue des Presses universitaires de Rennes. Une bonne nouvelle pour la communauté des historiens italiens, qui ne se sent pas toujours au cœur des attentions du marché éditorial français, et pour la communauté des historiens français, qui aura la chance de se confronter plus aisément avec un regard « étranger », et d'autant plus enrichissant, sur l'un des phénomènes centraux dans l'histoire récente de son propre pays.